



Conférence –débat
Vendredi 4 décembre 2020

*Quelques aspects des dispositifs de communication
en vue de transmettre et mutualiser des pratiques.*

Pierre Delcambre,
Professeur émérite
Sciences de l'Information et de la Communication,

Madame Valette m'a contacté il y a quasi un an –vicissitudes et complexité de la vie associative en ces temps de covid- J'ai accepté son invitation, un peu comme un défi, pour réfléchir avec vous, en vous priant de ne pas me prendre pour un spécialiste mais comme quelqu'un qui aime à réfléchir tout haut à des situations complexes. Car sur le thème de cette journée, quel peut être mon apport ?

Je ne peux partir du handicap pour réfléchir avec vous. Il se trouve que j'ai formé une partie de ma vie des éducateurs spécialisés : j'ai donc l'expérience de la variété des handicaps. Vous aussi la connaissez bien, et un regard rapide sur les formations dispensées par Musique Et Situation de Handicap (MESH) le montre. Cette variété, notamment au regard des pratiques quotidiennes et plus encore au regard des pratiques artistiques me semble empêcher de partir du handicap pour réfléchir avec vous. Vous, là où vous êtes, dans les pratiques musicales où vous tentez l'aventure des pratiques inclusives, vous vous trouvez face à des singularités, plus ou moins problématiques. Alors partager, mutualiser toutes ces singularités est une belle utopie, sollicite l'énergie. Mais comment penser et avancer ? Mon expérience est justement que le(s) handicap(s) mobilise responsabilité et inventions singulières et plurielles. Comment faire du « commun » avec du « singulier » j'ouvre cette question et y reviendrai.

Je ne peux non plus partir des pratiques musicales. J'ai côtoyé des enseignants de musique –dans une éphémère Unité de Formation et de Recherche que j'ai eu le plaisir de diriger « Arts et Culture » à Lille-, j'ai aussi assisté à la mise en place, par des collègues amis, du CFMI de Lille (Centre de formation des Musiciens intervenants). Mettre en œuvre des pratiques d'écoute, des pratiques avec tous les éléments du corps mobilisables pour exprimer et envoyer vers d'autres du son et imaginer en faire des musiques, c'est votre travail. J'ai pu être impressionné par certaines pratiques comme celle au Foyer d'accueil médicalisé de Calonne Ricouard (Pas de Calais) accueillant des personnes souffrant de surdité, où grâce à un plancher particulier faisant sentir la résonance, une expérience collective a été développée, jusqu'à l'organisation mensuelle d'un concert en ville. Mais, si je suis ici, c'est pour mieux connaître vos pratiques¹.

En me documentant, j'ai pu voir la variété des propos tenus sur l'inclusion ; au risque de me

¹ Covid19 et confinement obligent : voilà que ce texte introductif n'est plus un démarrage institutionnel,

suivi par vos échanges d'expériences et de savoirs, véritable sens d'une journée ! Tant pis pour moi !

fourvoyer, je prendrai « pratiques inclusives » dans un sens précis et restreint. Je ne considérerai pas que l'art « en soi » soit inclusif, opérateur d'inclusion sociale ; je ne considérerai pas qu'une orientation vers des politiques d'accessibilité ou d'inclusion –il y a eu un moment où les établissements recevant du public ont dû adapter leurs locaux ; il fut un temps où les bibliothèques parlaient de « publics éloignés de la culture », il s'agissait surtout « d'élargir le public » - soit suffisante pour que l'on puisse parler de « pratique inclusive ». Le sens que je donne à « pratique inclusive », ici musicale : des moments dans des lieux institutionnels où est mise en place une activité musicale collective accueillant comme participant au moins une personne –enfant-adulte-senior- « handicapée » (handicap sensoriel, moteur, intellectuel, -je suis réservé à propos du « handicap social »). Ce sont à mon avis des moments rares. Certes, dans la période où le Ministère de la culture développait des conventions avec d'autres ministères, par exemple « Culture et Santé » dans les années 1985, il y a eu des activités artistiques communes aux personnes hospitalisées et aux soignants : c'étaient des pratiques inclusives avant 2005. Dans une école de musique, un conservatoire, un établissement scolaire, voire un établissement médico-social, des moments collectifs (orchestre, chorale, etc.) peuvent donner lieu à l'inclusion stabilisée de quelques personnes handicapées dans la pratique musicale collective. Je pense que cela reste rare. Peut-être que ces moments peuvent être plus faciles avec certains handicaps qu'avec d'autres, ou pour certaines pratiques musicales collectives –je pense aux chœurs- ; au risque, dès lors, de ne généraliser que certaines. Et pourtant ce sont bien de telles pratiques que politiquement, citoyennement, une partie d'entre vous, musiciens à des titres divers, voulez développer. Et l'idée est donc que pour développer (multiplier) il faut mutualiser et transmettre.

Alors je vais partir des verbes « Transmettre » et « Mutualiser » et m'intéresser aux pratiques de transmission et de mutualisation, à leurs formes et à leurs cadres. Cela reste inconfortable : comment penser les activités de transmission et mutualisation d'une pratique sans trop savoir ce que sont ces pratiques ! Ici encore, pour m'en

sortir, je vais différencier certains aspects des pratiques (musicales inclusives aujourd'hui) : certes, dans de telles pratiques, il y a un aspect de « savoir » sur les personnes qui forment le collectif ; il est possible que le musicien veuille savoir des choses sur le handicap qui touche tel ou tel participant. Et encore, dans de telles pratiques, il y a un aspect disons de « technique », vocale, instrumentale, avec au besoin des savoirs sur les instruments « adaptés », et sur toutes les pratiques corporelles. En outre, il y a aussi un aspect « relationnel », point peut-être plus à ma portée, et qui m'amène à moins parler de « savoirs » que d'expérience.

Ce sera en fait le « fil rouge » de mon intervention : les pratiques de transmission et de mutualisation comportent plusieurs aspects, (1) l'un « organisationnel » -ou institutionnel-, (2) l'autre logistique et « technique-communicationnel » ; mais il me semble nécessaire de mettre aussi en valeur (3) des aspects « relationnels », notamment pour réfléchir aux effets positifs ou indésirables de certains agencements communicationnels pour « transmettre et mutualiser ». M'intéressant à la transmission de savoirs et d'expérience, je m'appuierai sur des traditions didactiques ou anthropologiques.

Une dernière chose avant de me lancer - notamment si l'analyse d'une situation (ici transmettre et mutualiser pour développer des pratiques musicales inclusives) est située (nous, ici, aujourd'hui avec nos organisations et nos espaces et nos outils) et si la réflexion vise à éclairer la pratique- nous sommes aujourd'hui dans un contexte où la question des instruments tout comme celle de l'organisation nous agite et nous perturbe. Le nœud de la question est la présence et la distance : la possibilité, l'impossibilité –techniques-, la prescription, l'interdiction –normes d'organisation- de la présence et de la distance.

Il y a un an, il semblait facile de réfléchir à l'intérêt de la vidéo pour faire voir et faire sentir l'expérience d'une pratique inclusive. « Facile » dès lors que pouvaient être mobilisés les collectifs humains et techniques de captation, plus facile peut-être avec le développement de pratiques individuelles plus « accessibles » avec

les smartphones en particulier (Ah ? Est-ce si sûr ?). Il semblait facile de réfléchir aux échanges par mail et aux usages de plateformes d'échange, facile car les intérêts et les dangers pouvaient être cernés. Or voilà que nos analyses ont été bousculées par des mouvements profonds : le covid19 d'une part (distanciation sociale ; personnes contact...) ; et le télétravail, d'autre part, (travail de bureau à distance, travail relationnel à distance ; individualisation ; nouvelles formes de l'organisation du travail, management des collectifs). Je lis encore dans *Le Monde* du 24/09/2020 une enquête « Bienvenue dans un monde sans contact (sous-titre : Travail, Santé, Industrie. L'épidémie de covid19 va intensifier des mutations déjà à l'œuvre. Cette numérisation à marche forcée risque de se faire au détriment de l'emploi et des relations sociales) ». Mesurer les intérêts et les dangers est bien plus difficile, notamment, c'est ce que je défends ici, parce que les équipements rebattent les cartes des relations sociales et de l'organisation des échanges : ils sont domestiques-individualisés et sociaux-organisés. Or, si nous nous intéressons à « transmettre » nous nous intéressons aux échanges « dans le temps », sur des temps un peu longs, où les organisations et les gens disposent –ou pas- de nombreux « moyens de transmission » et ne sont pas à la merci de la dernière technologie disponible ou obligée. C'est dans ce contexte de discussion que j'indiquerai quelques points qui me paraissent « névralgiques » -sensibles, ça peut faire mal- Je les numérotterai de 1 à 6.

Transmettre : une organisation collective au service d'un, qui transmet.

Bien sûr il y a des cadres et des équipements pour les pratiques de transmission, et certains sont dominants (à un moment). Il y a une histoire des pratiques de transmission : cela oblige à regarder les « cadres », espaces et temps de la transmission et leurs évolutions, les « équipements » que des institutions et organisations ont imaginés et développés pour

² Or, ces « organisations apprenantes » sont débordées par la qualité instrumentale et économique (gratuite !) de dispositifs individualisés qui ne sont pas si universellement distribués que cela pour les

transmettre par la parole, l'image... La transmission par la parole a impliqué l'espace ovale des stalles dans le chœur, et la place du pupitre ; plus tard, l'obligation de participer s'étendant et la norme de la parole autorisée s'imposant, la contre-réforme a apporté la « chaire ». La transmission par la parole n'a pas disparu et les « séminaires », avec leurs salles de réunion renvoient à la présence continue de la parole –jusqu'au actuels webinaires. La transmission par « ce qu'il faut voir » a amené les aménagements des amphithéâtres, depuis le Théâtre anatomique de Bologne (1649) conçu avec une pente maximale pour que chacun, de sa place, puisse voir le professeur, en bas, montrant et indiquant -du doigt ou de la baguette- ce qu'il faut voir pour apprendre l'anatomie, dès lors que, sur la table anatomique, on peut, sans s'attirer l'excommunication, ouvrir un cadavre. Les différentes techniques pour faire voir ont changé et amené des pentes douces, un autre régime de visibilité que la proximité : l'écran, le professeur étant doté d'un micro –fixe puis portable- et d'un « traceur ». Rassurez-vous, je ne vais pas faire ici une histoire des moyens techniques répondant à des philosophies différentes du « savoir » à partager ! Ici, églises, universités : des histoires d'institutions qui cherchent aussi la maîtrise du temps, de la présence, notamment pour que le temps ritualisé et les formes institutionnelles de la transmission soient stabilisées et convenantes (acceptabilité, qualité, autorisations)².

Voyez que ma manière d'entrer dans les dispositifs de transmission, classique, focalise son intérêt sur le travail de transmission des « formateurs », sur la formation des formateurs, car il s'agit de « savoirs » : il s'agit d'explicitier les savoirs, de les spécifier en les distinguant, de les formaliser, les ordonnancer et parfois les modéliser. Bien sûr il y a aussi, dans cette approche, des savoirs pratiques et une attention aux difficultés à surmonter pour s'approprier des gestes, un savoir-faire, une culture pratique. C'est un peu dans cette lignée que je lis « transmettre et mutualiser » : transmettre puis

« apprenants » ! Mes collègues de l'éducation nationale et des universités savent la dureté de ce moment où plateformes et réseaux sociaux deviennent l'équipement obligé des enseignements formels.

mutualiser, transmettre pour mutualiser. Il y a des innovateurs, des inventeurs de manières de faire, et un travail institutionnel d'éducation formelle ou informelle (écoles, stages, associations, journées d'études) a lieu. Dans une conception organisée et quelque peu « verticale » de transmettre, je peux alors déjà situer deux points névralgiques, dans la configuration des équipements qui nous intéressent.

Point sensible n°1 : D'abord, il est difficile de ne pas être sensible à un phénomène : à l'heure des plateformes et des équipements individualisés, mais aussi dans ces temps d'évaluation des performances : le danger est de rentrer dans un système d'autopromotion. Nombre de journées scientifiques sont ainsi des organisations où le temps est compté et les échanges bousculés par une difficile gestion du temps, où « intervenir » -et organiser l'auto-promotion- est plus central que discuter. Dans les systèmes d'éducation formelle, se construit un régime d'auteur, et une autorité. Si le « bien faire », ou le « faire innovant », trouve ou conquiert une légitimité à « transmettre », des légitimités solitaires se construisent, et aussi une « notoriété ». Or les outils actuels de « partage d'expérience » alimentent largement ce risque lié à l'autorité et la notoriété. Ils renforcent en quelque sorte le caractère héroïque de l'innovateur, qu'il soit ou non pris psychiquement dans cette belle image fabriquée de soi, dès lors qu'on transmet son expérience par des récits, des captations chaque fois qu'on peut obtenir la parole ou l'image. Or, actuellement les outils de type réseaux sociaux - par le buzz, l'évaluation obligée, la recherche des like, le calcul des clics comme réseaudience- construisent des espaces sociaux où la transmission construit des espaces d'auto-promotion par la connexion sans que la question de l'échange (troc, retour de don, discussion, construction des accords et désaccords, co-élaboration d'un « commun ») ne se pose. Or, pour dire les choses non en termes psychologiques individuels, mais relationnels, dès lors que l'on a des outils « distanciels », la relation à ceux à qui on « transmet » est prise dans du temps. J'y reviendrai plus longuement dans un instant, mais insister ainsi sur la dimension temporelle des échanges est

fondamental pour penser la « transmission ». Pour reprendre ici une idée forte de Régis Debray dans son ouvrage de 1997 intitulé « *Transmettre* » : il distingue la « transmission » de la « communication » comme deux processus de « transport », la transmission « dans le temps », la communication « dans l'espace » ; il souligne « La communication excelle en abrégant, la transmission en prolongeant » (Debray, 1997, 18).

Point sensible n°2. Second point sensible, dans des régimes de parole organisée ou de diffusion d'images : les dispositifs peuvent mettre le participant en position de simple « observateur », le condamnant à être participant comme « public ». L'organisateur, dans des dispositifs en présence, peut imaginer des manières de faire qui « ouvrent la parole » de certains participants, il peut imaginer des « représentants » du public ; dans des formes « à distance » cette dernière solution est couramment pratiquée... Mais comment prendre en compte la variété des publics (par exemple, pour nous, comment savoir à quelles pratiques musicales inclusives, ou à quelles personnes handicapées s'intéressent les gens qui participent à notre « rencontre » ?), par quel dispositif d'interconnaissance ouvrir la possibilité des questions ? C'est une question tout à fait ordinaire. Mais dès lors qu'il s'agit de « transmettre une expérience » et de mutualiser des pratiques, cette question devient très sensible : est-ce que la transmission de l'expérience se fait par « observation », en étant « public » ?

Transmettre : une organisation collective au service de ce qui se transmet.

Pour de nombreuses raisons, la transmission de pratiques innovantes ne passe pas par l'éducation formelle mais emprunte des collectifs, des mouvements, des associations, donnant une autre légitimité à ceux qui, expérimentant, font expérience. Pour avancer sur ce point, je vais m'appuyer sur une approche théorique développée à la fin des années 1990, centrée sur le concept de « communauté de

pratiques »³. Cette approche peut nous faire avancer dans la mesure où elle s'intéresse à la transmission de pratiques, professionnelles comme celles des tailleurs au Libéria, ou des bouchers en formation dans les supermarchés aux USA, ou tout simplement sociales, comme celles des Alcooliques Anonymes. L'approche est de type ethnographique, en observant comment les « nouveaux venus » -aspirant à une pratique sociale- entrent peu à peu dans le groupe : ils participent –et pas seulement par l'observation- : participer implique qu'une partie d'un soi social est engagée- et en faisant à leur tour, ils sont reconnus : Wengler définit cela comme une « participation périphérique légitime ». La plupart du temps c'est un apprentissage dans le milieu concerné, cela se fait de diverses manières : avec un maître-tuteur comme chez les tailleurs du Libéria, dans les familles mêmes et l'entourage social, comme pour les sages-femmes mayas yacatecos, ou par des pratiques d'alternance, voire par une pratique individuelle assistée en quelque sorte par des moments de contact, de rencontre, d'échanges.

Dans cette approche, les entrants sont là, engagés dans une pratique, quelque chose a déjà commencé sans apprentissage formel : il n'y a pas non plus forcément « quelqu'un » qui transmet, donc pas forcément une pratique formelle de transmission préalable à la pratique, mais il y a bien des moments où se transmet une pratique, par un geste, une manière de dire, un conseil, une question, un récit, une vidéo, qui accompagnent et étayent l'engagement dans la pratique...

Si l'on regarde comment l'entrant apprend, c'est grâce à deux phénomènes : d'une part, par cet engagement dans le faire, une participation périphérique légitime –qui suppose et fait exister une reconnaissance de compétence aux nouveaux venus, tant sur les savoirs pratiques que sur les valeurs, les manières de parler du travail, la parole et les silences- bref la manière d'être dans ce milieu social-là ; et d'autre part parce que la communauté produit des mots, des

récits, des concepts qui stabilisent les pratiques comme une expérience partageable. Mais il ne s'agit pas ici d'éducation formelle. Dans les communautés de pratique se partagent d'autres savoirs d'expérience, des savoirs bricolés, des collectes de solutions, des récits. Le cas des réparateurs de photocopieuse Xerox étudié dans la littérature scientifique relevant de l'approche que j'évoque –je reprends ici un passage de la synthèse de Vincent Berry sur laquelle je m'appuie ici⁴- montre que des savoirs se développent hors des journées de formation, au profit d'un apprentissage ancré dans une relation quotidienne avec les machines, les clients et les pairs. C'est un savoir « situé », lié à l'improvisation de l'action, qui a souvent pour effet de développer de nouveaux savoirs, transmis au travers d'histoires, de récits, de blagues « racontées aux collègues ». Je cite Vincent Berry : « Des histoires sur eux-mêmes en train de réparer leurs machines révèlent un univers dans lequel ils trouvent une perspective appropriée », et cela constitue à la fois des histoires communes et une ressource documentaire plus performante que les consignes fournies par les ingénieurs ». On peut aussi noter que dans ces collectifs, les niveaux d'engagement peuvent varier, que les relations ne sont pas forcément harmonieuses, mais la base de la transmission est la participation à l'activité dans un système de relations sociales. En prenant en compte cette approche, je suis conduit à relever deux points sensibles à nouveau, quand bien même je ne pose pas que les gens qui développent des pratiques musicales inclusives soient (déjà) organisés en « communauté de pratique ».

Point sensible n°3. Le premier concerne les « nouveaux venus » : ouf s'il y en a, n'est-ce pas ! Or ce que souligne l'approche de Wengler, c'est que les « nouveaux venus » sont déjà en contact avec la pratique –dans une communauté ou non-, mais déjà dans un système de relations sociales dans lequel ils sont engagés. Cette personne, ou ces personnes, ont déjà un mode de communication à lui/à eux pour « faire »

³ Un ouvrage de 1995 de son chef de file, Etienne Wengler a été publié en français au Canada –Presses Universitaires de Laval- en 2005 sous le titre *La théorie des communautés de pratique : apprentissage, sens et identité*.

⁴ Une synthèse réalisée en 2008 par Vincent Berry pour la revue *Pratiques de formation. Analyses* n°54, revue du service de formation permanente de Paris VIII.

(relations avec les parents, avec l'ensemble du groupe, avec le lieu institutionnel, engagement dans des valeurs) et pour être en contact avec ceux qui font aussi. Des relations qui peuvent être « ordinaires » (contacts, téléphone, recherche internet) et où, pour échanger sur la pratique il a déjà des modes de communication ordinaire. Et pourtant ce sont des modes de communication par intermittence, épisodiques. Pas de présence continue avec un expérimenté dans le moment de la pratique. Une pratique comme moment « rare », à peine ritualisable et ritualisé : si on fait à nouveau l'année suivante, on remet les choses à zéro. Cela donne une solitude du « faire déjà » avec les difficultés à régler et les personnes ressources, le tout dans un temps « singulier », propre au « nouveau venu » et à son expérience de vie dans cette pratique. Dispose-t-il de référents ? Y a-t-il une « hotline » ? Une série de 06 à qui faire texto ? Comment se jouent le temps « distendu » du partage de l'expérience et le temps disponible des autres pour prendre le temps de la réflexion avec quelqu'un d'autre ?

Point sensible n°4. Donc, aspect plus organisationnel-institutionnel, pour un collectif « naissant », quel est le minimum d'engagement dans la pratique qui permet de reconnaître un autre « participant » qui ne se dit pas encore « membre », qui entre sur la pointe des pieds ? Comment stabiliser, pour les impétrants, un « système relationnel » fondé sur une pratique ? Du côté « organisation », comment faire avec l'urgence ou la demande, comment néanmoins « soutenir l'engagement » ? « Participer », dans le cadre d'une transmission, suppose du temps (j'y reviens donc), et non pas du ponctuel, de l'évènement, et cela suppose aussi un système de relation large mobilisable. Cela, « Musique et handicap » et son réseau associatif le sait bien, et les aventures temporelles de cette journée montrent que trouver du temps, trouver le temps, tenir les relations, stabiliser les collectifs est essentiel : que la présence à l'autre soit épisodique n'est pas forcément le problème, si le système relationnel pour stabiliser le nouveau venu dans le collectif est durable dans les modes d'engagement. Or cela n'est pas si simple pour des gens ayant une expérience singulière différente, sur un mode irrégulier (avec le sens mathématique : une présence « discrète »).

Qu'est-ce que le « durable » si ce n'est pas forcément le « bureau » de l'asso, mais l'accueil et le sens à donner à l'arrivée de quelqu'un avec sa pratique ? Ici aussi ce sont des questions ordinaires propres à la vie longue mais chaotique d'une « association » (durer, vieillir, se renouveler), mais si l'objectif est « transmettre » et si « transmettre » c'est prendre en compte la pratique même des nouveaux venus, alors s'en sort-on par des outils de mémoire, par exemple un archivage et un stock de captations mises à disposition ?

Mutualiser... mutualiser quoi ?

Ici aussi les mots ont leur poids d'histoire (les mutuelles, l'enseignement mutuel...). Qu'une association porte un objectif de mutualisation est une belle chose, Mais quel objectif porte-t-on en disant « mutualiser » ? Il ne s'agit pas seulement de « communiquer », il ne s'agit pas non plus de simples échanges dans une logique du « don » et du « contredon ». La logique que je vois et voudrai soutenir est celle d'une mise en commun de singularités, une « mise en culture ». Pour moi, je reprends le fil rouge de mon intervention, il y a, pour réussir cela, à la fois des aspects collectifs et organisationnels et des aspects plus individuels, relationnels. Je commence par les premiers : cela suppose aussi une conception collective des dispositifs qui soutiennent l'expression (ici de l'expérience singulière) par des moyens techniques réfléchis, et qui organisent-autorisent ces échanges qui permettent la « mise en culture commune » d'expériences singulières.

En réfléchissant toujours à cet aspect collectif des dispositifs, admettons que cette expérience ne se fasse pas dans la présence continue, ni même régulière aux pairs eux aussi expérimentants ; imaginons, certes, que nombre de savoirs (institutionnels, techniques, sur les handicaps) soient utiles comme culture préalable et comme accompagnement et que nombre de ces savoirs puissent être « transmis » dans des procédures « formelles » comme des stages. Néanmoins il s'agirait aussi de « mutualiser ». Dès lors nous pourrions être face à un paradoxe apparent : mutualiser, mais quelle pratique ? Etant donnée la singularité de nombre d'expériences de pratiques musicales inclusives, comment passer de cette singularité à du

« commun » ? La « participation légitime périphérique », concept de l'approche « communauté de pratique », suffit-elle ? Quels aspects de la pratique sont « mutualisables » ? Se sortir du paradoxe est permis si on accepte que, s'il y a des innovateurs, il n'y a pas d'expérience « canonique », exemplaire, « princeps » -au sens qu'elle serait le type même de ce qu'il faudrait faire- : sauf à imaginer follement la possible ré-itération d'une expérience, dans le domaine qui vous intéresse⁵. C'est pourquoi je pose qu'il s'agit, quand, d'aventure, une tentative de pratique musicale inclusive a donné lieu à une « expérience de vie » pour quelqu'un, et que cela donne l'idée à un autre de tenter cela à son tour –dans un autre contexte local, institutionnel, dans un autre contexte de participants, de personne handicapée, de parents...- qu'il s'agit d'une ré-interprétation. Il s'agit alors d'organiser les espaces et les temps favorables aux réinterprétations et leur explicitation.

Point sensible n°5. C'est ici un point sensible « relationnel ». Car il faut ici aussi des qualités individuelles relationnelles d'écoute, de « réinterprétation » de l'expérience d'un autre tout aussi singulier que soi ; il s'agit, pour celui qui écoute, d'accepter le déplacement qu'opèrent les autres de ce que vous osez dire. Cela suppose bien sûr aussi pour chacun de réinterpréter des éléments d'expérience singulière dont on ne voit pas, tout de suite, dans les effets de leur présentation communicationnelle –titrage, métadonnées par exemple –, ce qu'ils peuvent nous dire, s'ils nous « concernent » vraiment⁶. Or, ici encore, nous nous trouvons en temps de « distanciel », avec des outils numériques qui imposent leurs normes relationnelles nouvelles peu favorables à ce que Shirley Turkle appelle l'empathie. Je m'appuie ici sur le dernier ouvrage de cette

⁵ C'est aussi pour cela que je me refuse à utiliser la formule « retour d'expérience ». Un coup d'oeil rapide sur la littérature concernant le « REX » (sic !) montre que les promoteurs de ces procédures visent l'établissement de protocoles et de procédures, utiles parfois –les « REX » ont été ainsi développés pour tirer parti de l'expérience de la gestion des risques (« naturels ») par les collectivités locales. Le champ d'activité qui est le vôtre ne conduit pas à organiser de tels « retours d'expérience ».

⁶ Somme toute, la question de la « montée en généralité » est aussi une question scientifique et on ne

psychologue et analyste, aussi enseignante au célèbre MIT d'où nombre d'innovations technologiques sont parties (*Les yeux dans les yeux. Le pouvoir de la conversation à l'ère du numérique*, paru en 2020 chez Actes Sud). Shirley Turkle met en lumière de nouveaux comportements, qu'elle situe, aux USA, après 2008, avec la généralisation des équipements individualisés comme les smartphones et la multiplication des plateformes grâce au développement d'internet. Elle estime que l'on accorde une trop grande confiance en la présence permanente de ces outils, présence que l'on s'impose -une astreinte donc-, avec la possibilité de quitter un échange pour un autre, rendant possible et très pratiqué un travail « multitâches », une multiplication de connexions sans laisser le temps à la « conversation ». Elle montre comment les plus jeunes perdent leurs capacités d'empathie, comment les jeunes adultes préfèrent faire rupture par un sms, ont du mal à régler des différends avec des clients ou des collègues autrement que par mail, évitent le téléphone et l'échange direct, très difficile à vivre et ne permettant pas de contrôler et modifier l'image rêvée de soi que les réseaux sociaux permettent de fabriquer. Ou encore elle montre que, faute d'une accroche rapide, internet et/ou les réseaux sociaux amènent à interrompre le cours d'échange pour voir ce que font les « amis » facebook, ou les possibles partenaires amoureux sur Tinder. Somme toute, le distanciel permis par ces nouveaux outils change les normes relationnelles : si l'astreinte est continue comme s'il y avait toujours « urgence », les relations sont souvent faites d'interruptions systématiques. Or la réinterprétation prend du temps et une énergie attentionnelle.

Point sensible n°6. Me voilà avec mon dernier point sensible : penser le cadre et penser les

ne passe pas facilement d'une ethnologie à une anthropologie : cela n'est pas seulement une question de construction conceptuelle disciplinaire, c'est aussi que la « montée en généralité » suppose aussi le temps pour écouter et réinterpréter d'autres expressions de mondes. Pour ma part, je reste encore aujourd'hui émerveillé par le travail de Françoise Gründ et Chérif Kaznadar et de la maison des Cultures du Monde, *Atlas de l'imaginaire* paru en 1996 Co-Ed : Maison des cultures du Monde et Favre.

participants. Ce point concerne autant ceux qui visent à transmettre, échanger et mutualiser, qui deviennent « producteurs », que les organisateurs associatifs qui veulent favoriser et multiplier les échanges dans des formes et des formats disponibles. Une intervention comme la mienne a un format (nombre de signes, de pages pour une durée envisagée) ; une vidéo a aussi un format ; les mails aussi, les sms. Dès lors je propose trois attentions.

La première est la durée. Je reprends ce que disait Régis Debray : d'un point de vue communicationnel, certes, autant tenter de faire court. J'en sais la difficulté, moi qui ai besoin de penser, refaire le canevas, et qui n'arrive à faire court que lentement. Pour d'autres moyens de production que l'écriture et ses formats, je laisserai d'autres mieux parler que moi. Il me semble, en tout cas pour l'écriture, que l'on peut travailler à ne pas être enfermé dans le cadre (il y a les notes, les marges, les commentaires) et l'on peut multiplier les modes d'écriture et les médias pour rejouer autrement une pensée, et la transmission d'une expérience.

La seconde est une réflexion sur le cadre et le hors cadre. C'est une chose importante de ne pas mettre en hors cadre des éléments susceptibles de faire culture commune. Concernant la transmission de l'expérience et la mutualisation, j'ai évoqué il y a peu les réparateurs de photocopieuses et leurs « récits » ou leurs « blagues ». Se souvenir de cela peut amener à trouver des moyens pour « faire sentir » ce que l'expérience a dû imaginer comme résolution de problèmes. Si l'on cherche une « mise en culture commune » cette mise en culture a tout intérêt à être explicitée pour faire du « commun ». D'où l'intérêt non seulement d'une production donnant à voir ce qui a eu lieu, mais aussi donnant à entendre ou lire un commentaire, un récit qui spécifie les conditions contextuelles de qui on est, de où cela se passe, des difficultés qu'il a fallu vivre, des petites solutions qu'on a

finalement trouvées, des aides sollicitées ou inopinées qui ont soutenu le travail. Ou, pour une vidéo, pas que la captation, mais un moment d'interview où les difficultés non visibles ou non sensibles peuvent être dites, avec un affichage de liens pour ceux qui veulent « en savoir plus » ... La troisième attention, je l'ai fait souvent sentir, est le dispositif avec ses modes présentiels. Le présentiel permet ici encore d'ajouter un moment de causerie à la fin d'un cours, de revenir sur un point avec une personne ayant une question lors des moments « informels » d'une journée de « rencontre ». Or, (1) si l'on a des temps présentiels et distanciels, avec interruptions, si le format court et sériel s'impose, il faut alors stabiliser l'interconnaissance, la rendre durable, bref ce qu'on appelle aujourd'hui des followers, non ? Et surtout (2), la mutualisation se fait non pas seulement entre l'expérimenté et le novice, mais entre les participants engagés. Dès lors, si c'est l'autre qui réinterprète et ainsi met en culture commune, alors nous avons à penser non seulement le « medium » portant le cadre et son message, mais aussi le dispositif complexe de l'échange et des réinterprétations, non encore advenues, mais à-venir : aussi bien les rencontres pendant les repas des journées d'étude et leurs contacts, les questions qu'on n'avait pas prévues ni imaginées, les grands silences, les mails bizarres... Cela veut dire, à mon sens et pour nous, que si l'on vise à échanger et mutualiser une pratique relationnelle (car une pratique musicale inclusive est aussi cela) il reste certes à trouver les modalités de la mise en visibilité de la présence physique-sensible des personnes faisant le collectif inclusif, mais aussi les modalités de l'expérience physique de « mutualisation » des participants-membres de la communauté de pratique. C'était certes l'enjeu pour vous-mêmes et pour l'association qui se démène pour y arriver. Je vous en remercie et je les en remercie.